

NOM, PRENOM DU SALARIE :

IDENTIFICATION DU POSTE : AUXILIAIRE DE VIE SOCIALE

MISSIONS :

- Effectue un accompagnement social et un soutien auprès des publics fragiles, dans leur vie quotidienne.
- Aide à faire (stimule, accompagne, soulage, apprend à faire) et/ou fait à la place d'une personne qui est dans l'incapacité de faire seule les actes ordinaires de la vie courante.
- Accompagne et aide les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne (aide à la mobilité, aide à la toilette, aide à l'alimentation...).
- Accompagne et aide les personnes dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (aide à la réalisation des courses, aide aux repas, travaux ménagers).
- Accompagne et aide les personnes dans les activités de la vie sociale et relationnelle (stimule les relations sociales, accompagne dans les activités de loisirs...).
- Participe à l'évaluation de la situation et adapte son intervention en conséquence.
- Coordonne son action avec l'ensemble des autres acteurs.

PARTICULARITES DE LA FONCTION :

- Exerce sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou du CAFAD (sont dispensées de cette condition les personnes titulaires d'un diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale qui justifient d'une expérience professionnelle dans un emploi d'intervention à domicile d'au moins six mois).

Date de remise et signature :